

PERIODE DE LA CAMPAGNE DE SURVEILLANCE

du 1^{er} avril 2007 au 5 mai 2007

PLAN DE SITUATION



JOI : Station de surveillance fixe de Joinville, **LIS** : Station de surveillance fixe de Lislet Geoffroy.

OBJECTIF DE LA SURVEILLANCE

Surveillance de l'impact atmosphérique des émissions du volcan sur la partie nord de l'île

RESULTATS

OQ : Objectif de Qualité défini dans le décret n°2003-1085 du 12 novembre 2003 (voir document D GA 23 B)

VL : Valeur Limite définie dans le décret n°2003-1085 du 12 novembre 2003 (voir document D GA 23 B)

SRI : Seuil de Recommandation et d'Information défini dans le décret n°2003-1085 du 12 novembre 2003 (voir document D GA 23 B)

SA : Seuil d'Alerte défini dans le décret n°2003-1085 du 12 novembre 2003 (voir document D GA 23 B)

Dioxyde de soufre

SO₂
en µg/m³

1. Station de surveillance fixe de Lislet Geoffroy :

	Relevé	OQ	VL	SRI	SA
Moyenne sur la durée de la campagne	2	50 µg/m ³	20 µg/m ³		
Moyenne horaire maximale	25			300 µg/m ³	*500 µg/m ³
Nombre de moyennes horaires dépassant les 350 µg/m ³	0		24		
Nombre de moyennes journalières dépassant les 125 µg/m ³	0		3		

* Seuil d'alerte : 500 µg/m³ en moyenne horaire, dépassé pendant trois heures consécutives

2. Station de surveillance fixe de Joinville :

	Relevé	OQ	VL	SRI	SA
Moyenne sur la durée de la campagne	1	50 µg/m ³	20 µg/m ³		
Moyenne horaire maximale	17			300 µg/m ³	*500 µg/m ³
Nombre de moyennes horaires dépassant les 350 µg/m ³	0		24		
Nombre de moyennes journalières dépassant les 125 µg/m ³	0		3		

* Seuil d'alerte : 500 µg/m³ en moyenne horaire, dépassé pendant trois heures consécutives

Particules fines en suspension

PM10
en µg/m³

1. Station de surveillance fixe de Lislet Geoffroy :

	Relevé	OQ	VL	SRI	SA
Moyenne sur la durée de la campagne	11	30 µg/m ³	40 µg/m ³	-	-
Nombre de moyennes journalières dépassant les 50 µg/m ³	0		35	-	-

2. Station de surveillance fixe de Joinville :

	Relevé	OQ	VL	SRI	SA
Moyenne sur la durée de la campagne	12	30 µg/m ³	40 µg/m ³	-	-
Nombre de moyennes journalières dépassant les 50 µg/m ³	0		35	-	-

COMMENTAIRE

Du 1^{er} avril 2007 au 5 mai 2007, l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA) a mené une surveillance sur les stations fixes, situées sur la commune de Saint-Denis. A l'aide d'analyseurs automatiques, les concentrations de 5 polluants ont été relevées. L'objectif de cette campagne de surveillance était d'évaluer l'impact des polluants (essentiellement le SO₂ et les PM10) émis directement par le volcan, lors de l'éruption qui a eue lieu du 2 avril au 1^{er} mai 2007.

Au vu de 35 jours de mesures, il apparaît, pour le dioxyde de soufre et les fines particules en suspension dans l'air, que les valeurs limites annuelles ainsi que les objectifs de qualité définis dans le décret n°2003-1085 (voir document D GA 23 B) sont respectées. De plus à aucun moment les seuils de recommandation et d'information et le seuil d'alerte n'ont été dépassés concernant le dioxyde de soufre.

DIFFUSION

⇒ *Tout public*

MISE À JOUR

INDICE	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION	PAGE(S) MODIFIÉES
A	7 mai 2007	Aucune modification	Aucune

	RÉDIGÉ PAR	REU PAR
NOM	Chatrapatty BHUGWANT	Bruno SIEJA
FONCTION	Ingénieur d'Etudes	Directeur
VISA		